

L'éolien en mer, point de clivage dans le débat public sur la planification maritime

Après quatre mois de débat public sur la planification maritime, les premiers enseignements viennent d'être consignés dans un rapport. Il souligne le fort questionnement concernant le développement de l'éolien en mer.



Les premiers enseignements du débat public sur la planification maritime, ici lors de l'atelier « La mer en 3D » à Bordeaux, ont fait l'objet d'un rapport intermédiaire. | LOÏC FABRÈGUES

[Le marin](#) Loïc FABRÈGUES. Publié le 03/04/2024 à 17h17

Newsletter Énergies marines

Chaque vendredi à 8h : les temps forts de l'actualité des énergies marines par **Loïc Fabrègues**, journaliste spécialiste Énergies marines au *marin*

Nouvelle activité dans un espace maritime où les usages sont déjà nombreux, l'éolien en mer n'a pas une place toute trouvée auprès du grand public. Dans un rapport intermédiaire sur les premiers enseignements [du débat sur l'avenir de la mer](#) lancé en novembre sur les quatre façades maritimes de la métropole, l'opportunité de développer l'éolien en mer est un point de clivage, écrit la Commission nationale du débat public (CNDP) en charge de la procédure qui se poursuit jusqu'au 26 avril.

Le questionnement, issu des données récoltées jusqu'à la mi-février, est multiple. Il repose sur l'efficacité de l'éolien en mer contre le changement climatique qui se voit opposé à une alternative nucléaire, indique le rapport. Les participants au débat, plus de 12 000 en

présentiel et près de 140 000 en ligne, s'interrogent aussi sur l'opportunité créée par l'objectif du gouvernement de produire 45 GW en 2050. Les critiques concernent l'impact sur l'environnement, le paysage, le tourisme, l'emploi avec la question des répercussions sur les autres activités marines dont la pêche et celle de savoir où seront fabriquées les éoliennes, liste la CNDP. Le public estime enfin être confronté à un manque de connaissances pour se prononcer.

Des pêcheurs souvent sceptiques

Il s'agit d'une constante des débats publics sur l'éolien en mer (*NDLR : la CNDP en a organisé ou garanti 14 depuis 2010*), souligne le rapport. Reste que ce manque de connaissances ne concerne pas, cette fois-ci, seulement l'éolien offshore mais l'ensemble des sujets du débat, pointe la CNDP qui cite, sans être exhaustive, les ressources, les fonds marins, l'impact des activités humaines. Un paradoxe, poursuit-elle compte tenu de la somme de rapports et d'études publiés sur les sujets concernés ou de laboratoires qui s'y consacrent. La commission y voit la traduction de la difficulté pour le public d'accéder à l'information pertinente.

Sur la pêche, le rapport traduit un œil plus bienveillant du public à son égard. Si la CNDP pointe les critiques formulées sur le chalutage de fond pour lequel certains appellent à une réglementation plus stricte, elle met aussi en avant l'importance accordée par les participants au débat à la dimension sociale du secteur. De quoi amener ce public à formuler de nombreuses propositions sur la gestion à long terme de la ressource, la transition des pratiques de pêche et des outils, indique la CNDP.

Côté professionnel, bien qu'il y participe activement, le monde de la pêche se montre souvent sceptique envers le débat public : crainte des caricatures et des campagnes des associations environnementales, doutes sur l'utilité du débat, est-il noté dans le rapport. À l'issue du débat public, la CNDP aura deux mois pour rendre son bilan définitif de la concertation.

UPPM revue de presse